

PRESENTATION ASMS

OBJECTIF DE LA FORMATION

L'unité d'enseignement « ASMS » a pour objet de faire acquérir aux stagiaires les compétences nécessaires selon un protocole défini.

Cette qualification fixe les différentes capacités nécessaires, afin que le titulaire soit capable d'exécuter correctement les gestes élémentaires de secours destinés à protéger la victime et les témoins, d'alerter les secours d'urgence, d'empêcher l'aggravation de l'état de la victime et de préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Elle est modulaire, car les participants peuvent suivre tout ou partie de la formation selon leurs besoins.

Cette formation est assurée entre 3 et 6 heures selon les parties choisies par votre autorité d'emploi.

- 1. GENERALITES SUR LES ACCIDENTS SPORTIFS**
- 2. LES PATHOLOGIES LIEES A L'EFFORT**
- 3. LES PATHOLOGIES LIEES AUX CIRCONSTANCES**
- 4. GENERALITES SUR LES TRAUMATISMES**
- 5. LES TRAUMATISMES VISIBLES DES PARTIES MOLLES**
- 6. LES TRAUMATISMES SUSPECTES DES PARTIES MOLLES**
- 7. LES TRAUMATISMES DES OS ET DES ARTICULATIONS**
- 8. LES TRAUMATISMES COMPLEXES**
- 9. LES SITUATIONS PARTICULIERES**

EVALUATION

Lors de mises en situation avec des apports de connaissance théoriques et pratiques.

Evaluation formative et certificative.

AVANT VOTRE ENTREE EN FORMATION

Merci de répondre à ces quelques questions et de nous les transmettre en même temps que votre inscription.

1° Qu'est-ce qui vous motive à suivre cette formation ?

2° Qu'attendez-vous de ce stage ?

3° Cela va t'il avoir un impact sur votre parcours professionnel ?

4° Avez-vous déjà suivi une formation équivalente ou en relation avec votre projet ?